



**LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été mis en ligne par le Canopé de l'académie de Bordeaux
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR COMMUNICATION

CULTURES DE LA COMMUNICATION

SESSION 2015

—
Durée : 4 heures
Coefficient : 3
—

Aucun document ou matériel n'est autorisé.

La candidate ou le candidat se situera exclusivement dans le contexte temporel proposé, en faisant abstraction des opérations de communication postérieures aux documents.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Le sujet se compose de 4 pages, numérotées de 1/4 à 4/4.

BTS COMMUNICATION		Session 2015
CULTURES DE LA COMMUNICATION	Code : COCOM	Page : 1/4

Nous autres, êtres humains, sommes une espèce musicale non moins que linguistique. Si différentes que soient les formes prises par notre musicalité, nous sommes tous (à de très rares exceptions près) capables de percevoir la musique : percevant les sons, le timbre, les intervalles, les contours mélodiques, l'harmonie et le rythme (qui est peut-être la plus élémentaire de ces données), nous intégrons tous ces éléments et « construisons » une musique dans notre esprit en nous servant de parties distinctes de notre cerveau. À cette appréciation structurelle largement inconsciente de la musique s'ajoute une réaction émotionnelle aussi intense que profonde, le plus souvent. « Il y a dans la musique quelque chose d'ineffable et d'intime ; elle est pour nous à la fois parfaitement intelligible et tout à fait inexplicable ; cela tient à ce qu'elle nous montre tous les mouvements de notre être, même les plus cachés, délivrés désormais de la réalité et de ses tourments. Elle exprime d'une seule manière, par les sons, avec vérité et précision, l'être, l'essence du monde », remarquait Schopenhauer.

Écouter de la musique est une activité non seulement auditive et émotionnelle, mais motrice également. « On entend avec les muscles », comme l'écrivait Nietzsche. Nous nous mettons au rythme de la musique involontairement même lorsque nous ne lui prêtons pas consciemment attention, notre visage et nos postures reflétant le « narratif » de la mélodie aussi bien que les pensées et sentiments qu'elle suscite. La plupart des expériences concomitantes de la perception d'une œuvre musicale peuvent se produire également quand celle-ci est « jouée mentalement ». Même chez ceux qui n'ont pas tellement d'oreille, l'imagination d'une musique tend à être remarquablement fidèle non seulement à la mélodie et au sentiment de l'original, mais aussi à la hauteur et au tempo du morceau concerné. Nos systèmes auditifs, nos systèmes nerveux sont bel et bien exquisément adaptés à la musique. Un facteur sous-jacent consiste dans l'extraordinaire persistance de la mémoire musicale : ce qui a été entendu dans la prime enfance peut rester « gravé » dans le cerveau jusqu'à la fin de la vie. Jusqu'à quel point tout cela tient-il aux caractéristiques intrinsèques de la musique en tant que telle – aux tapisseries sonores complexes qu'elle tisse au fil du temps, à sa logique, sa dynamique, ses séquences indissociables, l'insistance de ses rythmes et de ses répétitions, sa mystérieuse capacité d'incarner l'émotion et la « volonté » – plutôt qu'aux spécificités des résonances, des synchronisations, des oscillations, des excitations mutuelles ou des rétroactions inhérentes à la circuiterie extraordinairement complexe et multidimensionnelle de la perception et de la reproduction musicales ? Nous ne le savons pas encore.

Oliver Sacks, *Musicophilia*, Seuil, 2009

Première partie (8 points)

Les réponses seront intégralement rédigées

- 1) Comment la musique agit-elle sur l'être humain selon Oliver Sacks ?
- 2) Selon vous, les campagnes de communication exploitent-elles avec pertinence « l'extraordinaire persistance de la mémoire musicale » ?

Votre réponse s'appuiera sur l'analyse d'exemples précis à l'exclusion de celui présent dans le sujet.

BTS COMMUNICATION		Session 2015
CULTURES DE LA COMMUNICATION	Code : COCOM	Page : 2/4

Deuxième partie (12 points)

La fête de la musique a été créée en juin 1982. Chaque 21 juin, partout en France, des musiciens professionnels et amateurs, tous mélomanes, se retrouvent dans des lieux publics pour jouer et écouter des musiques de tout genre pendant la journée et la soirée.

Pour sa trentième édition, en 2012, le ministère de la Culture et de la Communication choisit de rendre un hommage appuyé à la musique pop. Celle-ci fête au même moment son cinquantième anniversaire et continue d'influencer durablement la culture musicale d'aujourd'hui.

Document : voir l'affiche de l'édition 2012, réalisée par Isabelle Jégo, p. 4/4.

A) Questions d'analyse

- 1) Quels sont les éléments de l'affiche qui montrent que la fête de la musique est un événement populaire ?
- 2) La conception de cette affiche reflète-t-elle ce qu'écrivait Nietzsche, cité par Oliver Sacks : « On entend avec les muscles » ?

B) Production

La ville de Paris, en partenariat avec le Ministère de la Culture et de la Communication, souhaite créer une application, à destination des usagers de *smartphones*¹, pour informer sur les différents événements de la fête de la musique à Paris et fédérer autour de ceux-ci.

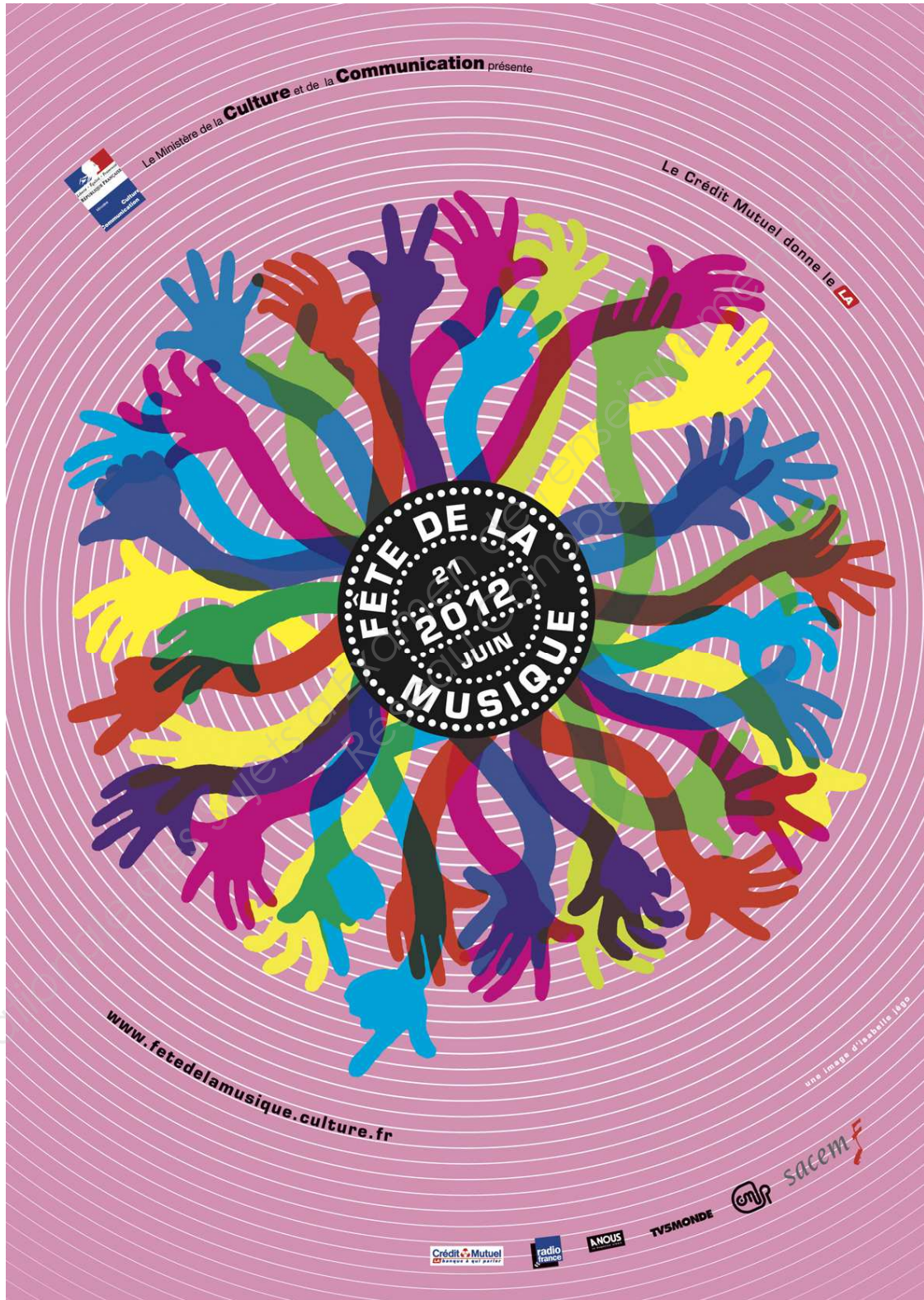
Vous êtes en charge de la communication de la fête de la musique 2012 à Paris.

- 1) Vous rédigez des recommandations à destination d'un concepteur d'application afin de lui expliquer vos attentes. Vous exposerez les fonctionnalités de l'application et donnerez les indications graphiques nécessaires. Vous pourrez vous aider, si vous le souhaitez, d'un schéma légendé.
- 2) Vous justifierez ensuite l'ensemble de vos choix, en montrant notamment comment vous avez maintenu une cohérence avec les outils de communication analysés et comment vous avez tenu compte des spécificités du nouveau support.

¹. Smartphones : terminal de poche ou ordiphone.

BTS COMMUNICATION		Session 2015
CULTURES DE LA COMMUNICATION	Code : COCOM	Page : 3/4

Document : affiche de l'édition 2012, réalisée par Isabelle Jégo



BTS COMMUNICATION		Session 2015
CULTURES DE LA COMMUNICATION	Code : COCOM	Page : 4/4